**Préambule**

**INFORMATIONS PRATIQUES - AIDES AUX ASSOCIATIONS**

**/!\ : Entre deux validations de page, votre temps de connexion est limité : pour ne pas perdre vos modifications, pensez à cliquer toutes les 20 minutes environ sur "Suivant" ou "Précédent" en bas de la page en cours.**

Vous allez déposer un dossier de demande de subvention en ligne pour votre association.  
Pour cela, vous devez être habilité par votre association pour effectuer cette démarche.

À chaque étape de votre demande, vous pourrez enregistrer votre dossier en cliquant sur "Suivant" ou "Précédent" en bas de la page en cours, et revenir le compléter ultérieurement.

**LE DEPOT D'UNE DEMANDE EN LIGNE SE FAIT EN PLUSIEURS ETAPES :**

1. **Mise à jour des données de votre association dans la rubrique "Mon association" (menu de gauche)**
   * actualisez les données en parcourant TOUS les onglets (identification, adresses, représentants, agréments, pièces permanentes)
   * dans l'onglet "Eléments financiers" renseigner le **Budget Prévisionnel** de l'année pour laquelle vous demandez une subvention
2. **Choix du dispositif :**  
   Vous pouvez déposer une demande de subvention auprès de la Ville de Metz pour les résidences d'artistes, en choisissant : "Ville de Metz – Projet"

**IMPORTANT** : Pour l'année 2019, les dossiers pour les résidences d'artistes doivent donc être déposés **avant le 16 mai 2019**.

1. **Suivre ensuite les indications en renseignant toutes les informations demandées**
2. **Pièces à joindre à votre dossier**  
   Joindre toutes les pièces demandées pour assurer une prise en charge rapide de votre demande de subvention.
   * la [Fiche Projet](http://metz.commeunservice.com/prg_metz_web/piece/modele/recuperer?nomFichier=AE2018_fiche_projet.doc) à intégrer dans les pièces à joindre de cette demande de subvention
   * les CV et le dossier de présentation à intégrer dans les pièces à joindre de cette demande de subvention
3. **Confirmation**  
   Après validation finale de votre demande, veuillez télécharger **la déclaration sur l'honneur** : à retourner complétée et signée au Pôle Culture.

Contact TECHNIQUE: Thomas PEGUY-JAY